

# Sacha Ghozlan : un commissaire politique juif qui aurait fait merveille en 1940...



Nous assistons à une scène hallucinante, en pleine université de Bobigny. Un cours de droit des associations du professeur Élie Hatem (un nom à consonance juive) se voit interrompre par un homme équipé d'un mégaphone, qui tient un véritable meeting dans la salle, accompagné par quelques sbires à lui. On peut donc remarquer que dans nos universités françaises, n'importe quel abruti, à la tête de n'importe quel commando, peut donc interrompre un cours, sans qu'aucune autorité, aucun vigile, n'intervienne pour le virer manu militari.

<https://francais.rt.com/france/59279-universite-paris-13-se-separe-un-ancien-membre-du-mouvement-royaliste-action-francaise>

Le nommé Sacha Ghozlan, président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), une officine communautariste qui n'a aucune légitimité (à quand des syndicats de travailleurs juifs, des partis socialistes juifs, des partis républicains juifs ?), se permet de haranguer les étudiants, sous le

prétexte que le professeur de droit aurait milité à l'Action française, se recommanderait de Maurras, et aurait dit qu'il souhaitait une France chrétienne. On a connu des propos bien pires dans des universités où enseignent à visage découvert des Indigènes de la République.



Le commissaire politique juif (puisqu'il se réclame d'une association d'étudiants juifs, appelons-le ainsi), attaque donc le professeur sur son engagement à l'Action française, et le fait qu'il ait pris la parole lors d'un colloque de Civitas. Et il fait donc immédiatement le lien entre Civitas et ledit professeur, avec évidemment l'amalgame à Jean-Marie Le Pen, à Soral et à Dieudonné.

Si on comprend bien la logique du monde qu'appelle de ses vœux l'orateur, on doit être sanctionné pour ses engagements politiques, quand ils ne plaisent pas à quelques petits fascistes qui entendent faire régner leur terreur en interrompant les cours d'un universitaire qui leur déplaît. Celle s'appelle une société totalitaire.

On remarque le grand sang-froid de Elie Hatem, qui se fout ouvertement de la gueule de son inquisiteur, et paraît prêt à faire face, s'il le fallait, à une agression physique, pendant que les petits nervis de l'UEJF distribuent un tract aux élèves.



À l'arrivée, on pourrait penser que la vision politique de Sacha Ghozlan se résume ainsi : Action Française = Maurras = Le Pen = Soral = Dieudonné = Civitas = antisémite = nazi = exterminateur de Juifs ! Et après une aussi magistrale démonstration, il demande, naturellement, la tête de l'universitaire, estimant qu'un tel monstre ne peut enseigner dans une université française, dont il faut savoir qu'elle est déjà gangrenée par le gauchisme.

On est exactement dans la même démarche que celle de Manon Müller, qui, à Calais, soutenue par des enseignants Insoumis et le journal Nord Littoral, avait lancé une véritable croisade contre un professeur de français, Marie-Jeanne Vincent, candidate à une élection législative sous l'étiquette de Civitas. À noter que dans les deux cas, l'enseignant n'est l'objet d'aucune plainte de ses élèves, et que ses cours se déroulent toujours bien, sans le moindre prosélytisme (ce qui est loin d'être le cas de nombre de cours donnés par des enseignants qui déploient leur appartenance politique, bafouant les principes de la République et de la laïcité).

Il faut noter que si la démarche de l'apprenti commissaire politique Manon Müller avait échoué à Calais, celle de l'apprenti policier du goulag, ou kapo, selon la symbolique totalitaire qu'on voudra retenir, Sacha Ghozlan, elle, a parfaitement fonctionné, puisque l'Université, présidée par le courageux Jean-Pierre Astruc, a décidé de mettre fin aux cours

de l'enseignant controversé... par les seuls UEJF.

Ces vaillants combattants contre l'antisémitisme en sont donc encore, ces autistes, à cibler les disciples de Charles Maurras, quand ils foutent une paix royale aux soldats d'Allah et aux militants islamistes. Faut-il leur rappeler cette phrase de Gilles-William Goldnadel, qui expliquait que, depuis 1945, les seuls qui avaient fait couler du sang juif en France étaient des islamistes.

Il n'est pas certain, au lendemain de la faible mobilisation contre l'antisémitisme, que l'action du commissaire politique juif Sacha Ghozlan soit la plus efficace pour rendre sa communauté plus sympathique aux yeux du peuple de France. Je précise que je ne me permettrai pas de nommer la judéité d'un personnage public, quand celui-ci ne la met pas en avant. Il n'est pas certain que les vrais antisémites ne concluent de ce scandaleux épisode que finalement, c'est peut-être vrai, les Juifs ont beaucoup de pouvoir, en France, puisqu'ils sont capables de faire virer un enseignant irréprochable professionnellement. Si je m'appelais Soral ou Dieudonné je serais ravi d'avoir un imbécile comme Sacha Ghozlan pour valoriser mon action.

Je vais me permettre une comparaison historique qui devrait parler à ce jeune garçon prometteur, et à tous les fils-à-papa socialistes de l'UEJF.

7 octobre 1940 : promulgation du statut des Juifs ;

8 octobre 1940 : abrogation du décret Crémieux, qui, en 1870, accordait la nationalité française automatiquement aux Juifs vivant en Algérie ;

11 octobre 1940 : interdiction aux Juifs de se faire naturaliser français individuellement ;

Année 1940 : près de 500 professeurs juifs sont renvoyés des écoles publiques ;

Remplacez le mot « juif » par le mot « patriote », « nationaliste », voire « maurrassien » et vous aurez la société idéale, rêvée par des apprentis sorciers totalitaires tels que Sacha Ghozlan, dont le programme politique, sur une base d'extermination professionnelle, consiste à tuer socialement tous ceux qui pensent mal. Comme sous Mao avec les intellectuels, lors de la Révolution culturelle, comme sous Hitler avec les Juifs et les communistes, et comme serait une société palestinienne avec des Juifs. .

Je ne sais pas pourquoi, mais quand je le vois avec son mégaphone, il me fait penser à un inoubliable personnage, Adolfo Ramirez, incarné par Gérard Jugnot dans le film « Papy fait de la Résistance ».

Faut-il, par ailleurs, rappeler à ce jeune Pol Pot en herbe qu'en Israël, on donne la possibilité aux 20 % d'Arabes qui sont présents dans le pays d'avoir des représentants politiques, dont certains militent ouvertement pour la cause palestinienne...

Faut-il rappeler également à ce jeune apprenti-komsomol que grâce à ses principes, le doyen de Montpellier et un professeur de Droit viennent d'être virés, quand un enseignant Identitaire d'une école privée a été signalé à sa hiérarchie, et a vu son contrat suspendu. Faut-il rappeler l'épisode de Rennes où un professeur d'Histoire se retrouve suspendu, parce qu'il a refusé, pendant son cours, de donner la parole à un étudiant africain qui voulait faire un discours sur l'augmentation des frais d'inscription à l'Université. C'est le goulag de l'Université qui se met en place, et la grande épuration qui s'accélère. À quand un marqueur identifiant les étudiants patriotes, comme aux heures les plus sombres de notre Histoire, camarade syndicaliste étudiant juif ?

Le jeune Sacha Ghozlan paraît se destiner à une carrière d'avocat. Il est vrai que dans l'antiracisme, il y a un fond

de commerce qu'il paraît fort capable, au vu de ses méthodes, de faire fructifier... même si la concurrence est rude, dans le milieu.

Par ailleurs, je l'avoue, j'aimerais que *Riposte Laïque* reçoive des dizaines de lettres de Français juifs qui expliquent à quel point ils ont honte des agissements d'un personnage comme Sacha Ghozlan, qui prétend parler au nom des étudiants de leur communauté. C'est promis, nous les publierions.

## **Paul Le Poulpe**

MISE AU POINT D'ELIE HATEM



[Elie Hatem](#) a ajouté [6 photos](#).  
[17 février, 10:33](#) ·

### **MA REACTION FACE AUX ATTAQUES**

Je n'ai pas voulu réagir à l'attaque dont j'ai fait l'objet à l'université, en plein cours, le 31 janvier dernier car je considérais que cet acte est puéril. Mais compte tenu de la cabale médiatique et du harcèlement dont je fais l'objet, je me dois de faire le point tant sur cette affaire que sur les accusations diffamatoires à mon encontre.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu, en particulier les étudiants, pour la spontanéité de leur réaction. J'ai vu qu'une page Facebook de soutien m'a été dédiée. Je comprends leur attitude face à cette injustice et leur désarroi lors de cette opération.

Je salue le professionnalisme du site israélien « Times of Israël » qui a été le seul média à traiter cette affaire d'une manière objective.

Dans un premier temps et pour faire la lumière sur cet incident, je rappellerai les faits avant de rectifier les

inexactitudes et de répondre aux accusations diffamatoires dont je fais l'objet.

J'ai été sollicité par l'Université de Paris XIII pour dispenser une série d'interventions en droit de la responsabilité dans le secteur médico-social et en droit des personnes morales. J'ai accepté cette charge malgré mes occupations, pour rendre service à cet établissement.

Le 31 janvier dernier, alors que j'étais en plein cours, un commando constitué de 5 à 7 personnes a fait irruption dans l'amphithéâtre.

J'ai appris, par la suite, qu'il s'agissait de membres de la nouvelle équipe de l'Union des Etudiants Juifs de France (UEJF), à leur tête Monsieur Sacha Ghozlan qui, à l'aide d'un mégaphone, me reprochait une partie de mes idées et de mes engagements politiques, avant de me traiter de « menteur » devant mes étudiants : « Monsieur Hatem, vous êtes un menteur » disait-il. « Vous avez menti à l'administration de la faculté. Vous mentez à vos étudiants. Vous êtes le dirigeant d'un mouvement raciste et antisémite (s'agissant de l'Action Française). (...) Vous êtes un antisémite » criait – il dans son haut-parleur.

Il s'est lancé ensuite dans une inquisition publique me demandant si je connaissais Messieurs Alain Soral, Frédéric Chatillon et Serge Ayoub, si je « supportais » Charles Maurras et si je partageais les idées de l'Action Française. Il me reprocha une partie de mes contacts et amis ainsi que ma participation à certains colloques ou conférences publiques.

« Monsieur Elie Hatem, vous avez été candidat du Front National en 2014 (il faisait référence à ma candidature au sein du Rassemblement Bleu Marine aux élections locales). (..) Vous avez déclaré que vous êtes pour une France chrétienne et catholique » clamait-il en me reprochant d'être monarchiste. Il s'est ensuite amusé à citer pèle – mêle des phrases tirées

de mes écrits ou de mes discours politiques afin de me décrire comme un personnage non crédible, tenant des propos « virulents », allant jusqu'à déformer mes dires et mes écrits pour me discréditer et m'humilier publiquement, devant mes étudiants.

Parallèlement, ses acolytes distribuaient des tracts aux étudiants, en transformant la salle de cours en tribune politique, ce que je trouve inadmissible dans l'enceinte de l'université. On n'a pas à dévoiler les opinions politiques, les croyances religieuses ou non religieuses, les orientations sexuelles et les origines ethniques, au sein d'un établissement d'enseignement, ce qui relève de la discrimination punie par la loi, ni à faire du prosélytisme religieux ou politique.

Je publie, ci – joint, la copie de ce tract et je répondrai point par point à chacune des accusations faites à mon encontre.



Mes étudiants, terrorisés et interloqués, ont tenté de raisonner ce groupe afin que je puisse terminer sereinement mon cours. Ils n'ont pas réussi à le faire. « Messieurs, on s'en fiche des idées et des opinions politiques personnelles de Monsieur Hatem, de ses croyances, de ses origines. Nous sommes là pour assister à un cours en droit privé. Vous transformez ce cours en tribune politique » indiqua l'une des



étudiantes tandis que d'autres sont allés appeler les vigiles pour arrêter cette pluie d'agressions verbales qui dura plus d'une heure.

J'ai demandé à mes étudiants de garder leur calme le plus absolu et de ne pas répondre à ces agressions, de peur que les choses ne s'enveniment, voyant que les vigiles de la Faculté n'arrivaient pas à stopper ce groupe. Ces derniers ainsi que l'administration de la faculté firent donc appel à la police dont les agents m'ont très gentiment escorté, en craignant sur ma sécurité.

On trouvera ma réaction dans la vidéo publiée par l'UEJF sur sa page Facebook, ainsi que celle des étudiants qui malgré ces intimidations, sont restés dignes.

Il m'est reproché essentiellement d'être monarchiste, à l'Action Française dont l'un des principaux fondateurs est Charles Maurras.

Contrairement à ce qui est avancé, je ne suis pas LE dirigeant de l'Action Française et ne l'ai jamais été. Je suis un simple membre du «Le Comité Directeur de l'Action Française », une association loi 1901. Je ne fais même pas partie de son Bureau.

J'ai publié des articles dans « Aspects de la France » puis dans « L'Action Française 2000 », la plupart en politique internationale.

Je n'ai, en revanche, jamais fait partie de l'association «Centre Royaliste d'Action Française », même si j'ai rédigé ses statuts à la demande de son fondateur, Feu Pierre Pujo. Donc, je ne peux pas en être exclu.

Plusieurs personnalités françaises ont appartenu à l'Action Française ou étaient sympathisants de ce mouvement, à l'instar de Monsieur Patrick Buisson, ancien conseiller politique du Président Nicolas Sarkozy, Monsieur Jean – Pierre Chevènement

ou encore notre ancien Chef de l'Etat, François Mitterrand, qui ne cachait pas son admiration pour Charles Maurras, comme le souligna le penseur et éditorialiste Hilaire de Crémiers dans « Politique Magazine » : « Il (François Mitterrand) le plaçait d'ailleurs parmi ses auteurs préférés, comme il l'a écrit à Madame Anne Pingeot où il exprimait ses préférences littéraires : de Barrès à Montherlant, en passant par Chardonne et en n'oubliant pas Maurras ».

Je ne vois pas pourquoi on considère Charles Maurras, l'un des maîtres de pensée de l'Action Française, comme antisémite et non pas Jean Jaurès, l'un des maîtres de pensée du parti socialiste ?

On m'accuse de défendre Charles Maurras et de m'insurger contre la censure de son œuvre. En effet, j'ai participé à un colloque tenu à Avignon, consacré à cet auteur, à l'occasion des 150 ans de sa naissance. Lors des célébrations organisées autour de cet événement par d'autres institutions, notamment universitaires et politiques, certains sous-entendaient la censure de Maurras. Or, personnellement, je considère qu'une telle démarche est malhonnête vis-à-vis de Charles Maurras comme elle l'est vis-à-vis de tout auteur !

Par ailleurs, lors d'une autre manifestation organisée par l'Action Française à Avignon en novembre dernier, il m'a été demandé d'intervenir où j'ai parlé de l'actualité, dans mon discours, ce qui m'a conduit à saluer la mémoire du Maréchal Pétain en rappelant la polémique autour des propos du Chef de l'Etat à ce sujet.

Dans l'état d'esprit de l'UEJF et de mes détracteurs dans certains médias, j'aurai eu le même traitement avec la même déformation de la situation si j'avais rendu hommage au Général De Gaulle dont certains propos provoquèrent une polémique en leur temps, notamment ceux prononcés lors d'une conférence de presse tenue le 27 novembre 1967...

Il m'est surtout reproché d'être monarchiste et d'être en faveur d'une démocratie directe exercée par le pays réel, garantissant les libertés professionnelles, corporatistes mais également régionales, l'ensemble fédéré par le roi à la tête de l'Etat (« Libertés en bas, autorité en haut », comme le proposait Charles Maurras).

J'assume ces idées et je rappelle à ce sujet la phrase prononcée par notre Chef de l'Etat actuel, Monsieur Emmanuel Macron, le 8 juillet 2015 : « A la France, il manque un roi ».

J'assume également, je signe et je persiste : je suis pour une France française, chrétienne et catholique, fille aînée de l'Eglise.

Je ne vois pas comment peut-on nier cette identité millénaire. Je ne fais pas du prosélytisme religieux ni propose un modèle théocratique, ce qui n'a jamais été le cas en France. Je rends « à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». La catholicité fait partie du ciment culturel de l'identité nationale française, ce qui ne porte pas atteinte aux autres religions, aux autres croyants ou non-croyants, à qui la liberté totale doit être garantie. Je pense que la France doit retrouver sa place à la tête du monde catholique, comme elle l'a été durant l'histoire. Elle devra suivre l'exemple de la Russie qui a re-conquis sa place à la tête du « monde orthodoxe » ou des Etats-Unis qui ont repris la place de l'Angleterre à la tête du « monde anglo-saxon protestant ». Je ne vois pas la virulence de ces propos. L'UEJF ne soutient-elle pas Israël, un Etat juif?

La nouvelle équipe de cette association, à leur tête Monsieur Sacha Ghozlan, s'est permise de me reprocher de connaître certaines personnes et de participer à des manifestations organisées par d'autres mouvements ou institutions qui sont déconsidérés et dépréciés par elle. On m'a cité Monsieur Serge Ayoub que je n'ai jamais connu ni rencontré. J'ai découvert son identité, à l'issue de cette affaire, en regardant sa

biographie sur la toile.

Je connais une pléthore de personnes et de personnalités, dans le monde entier, dont je suis parfois très proche, sans pour autant partager entièrement leurs idées. L'UEJF a omis de citer, par exemple, mon amitié avec Feu Elie Wiesel à qui j'ai rendu hommage après son décès ou encore l'ancien Président Shimon Perès...

J'ignore l'existence, en France, d'une institution chargée d'habiliter ou de contrôler les amitiés et les contacts.

Dans son tract distribué à mes étudiants, l'UEJF rappelle que je suis « l'avocat et ami proche du fondateur du Front National Jean-Marie Le Pen et du génocidaire présumé Bob Denard ». Dans ce document, il est indiqué : « Elie Hatem est toujours bien entouré, attention, ses amis risquent de faire irruption dans vos cours » en citant notamment « Bob Denard (Mercenaire français) ». Or, mon client Bob Denard est décédé depuis 12 ans, en 2007...

C'est le ridicule de cette opération et le manque de culture et d'information chez ces personnes, auteurs de cet acte, qui m'ont conduit à ne pas réagir à leur enfantillage. Je l'ai fait aujourd'hui pour les raisons évoquées plus haut.

L'UEJF a, par ailleurs, oublié que je suis intervenu dans des manifestations chez elle. J'ai retrouvé, à ce sujet, le programme d'un colloque organisé par cette association au Palais des Congrès, le 2 mai 1993, où j'avais pris la parole...

Je publie, ci – joint, cette brochure.

En effet, dans la mesure de mes disponibilités, je participe à toute manifestation intellectuelle à laquelle je suis invité, à condition de pouvoir y exprimer librement mes idées ! Je regrette cette intolérance et cet extrémisme obscurantiste de l'UEJF. Je confirme que rien ne m'empêchera de participer à tout débat, dans les conditions précitées.

Rien de m'empêchera de penser librement, de m'exprimer librement dans le respect des lois et de l'ordre public, d'analyser les faits politiques avec un esprit critique comme me l'a enseigné mon mentor, Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire Général des Nations Unies et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

En effet, dans mes analyses relatives à Daech, Al Qaïda y compris le Front Al Nosra (la branche d'Al Qaïda en Syrie), je ne fais que m'interroger et de citer des personnalités politiques internationales :

– concernant Al Qaïda, je ne fais que reprendre des informations qui sont de notoriété publique relatives à la création de ce mouvement par les services secrets américains. Je rappelle le nom de code d'Oussama Ben Laden, Tim Osman, au sein de ces services. Dans un entretien au Washington Post, le 22 mars 2018, le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, Mohamed Ben Salman, pourtant allié des Etats – Unis et en voie de normalisation avec Israël, a rappelé ces éléments.

– dans un rapport trimestriel rendu au Conseil de Sécurité des Nations Unies en décembre 2014, l'ancien Secrétaire général de l'Organisation mondiale, Monsieur Ban Ki Moon, a dénoncé les liens entre le Front Al Nosra (la branche d'Al Qaïda en Syrie) et l'armée israélienne.

– quant à Daech, je ne fais que me reporter aux déclarations de grands figures politiques mondiales, tel que le Président américain, Donald Trump, lorsqu'il était candidat aux élections présidentielles : « C'est le Barak Obama et son administration qui sont les fondateurs de l'Etat islamique. Obama est le créateur de l'Etat Islamique, d'accord? C'est lui qui l'a fondé! » (...) « Daech fait honneur à Obama », déclaration rapportée notamment par le journal Chicago Tribune. Par ailleurs, dans un entretien accordé à la chaîne CBS, Monsieur Trump indiquait que c'était « la politique insensée d'Hillary Clinton qui avait conduit à l'apparition du

groupe terroriste Etat islamique ». D'ailleurs et à ce sujet, Madame Hillary Clinton avait avoué ce fait dans son livre « Hard Choices » (Choix difficiles), en révélant que cette organisation terroriste a été créée dans l'objectif de procéder à un nouveau partage de la région du Moyen-Orient et que cette initiative a été coordonnée entre Washington et la confrérie des Frères Musulmans : « nous étions d'accord avec les Frères Musulmans en Egypte pour annoncer l'Etat islamique dans le Sinaï et de le remettre entre les mains du Hamas avec une partie à Israël pour le protéger, adjoindre Halayeb et Challatine au Soudan et ouvrir les frontières libyennes du côté de Salloum » (...) « nous avons infiltré la guerre en Irak, en Libye et en Syrie et tout allait pour le mieux. Puis, tout à coup, une révolution eût lieu en Egypte et tout a changé en 72 heures».

Est-ce du complotisme de rappeler ces éléments et de rapporter la responsabilité de la catastrophe qui a frappé le monde, y compris la France, victime d'actes de terrorisme exécutés par des membres inféodés à Daech ?

Même si je suis proche de certaines personnes de l'équipe du Président Trump, notamment de celles qui ont travaillé pour sa campagne, je ne me vois pas capable d'orienter ces personnalités politiques mondiales, de les manipuler afin de leur faire faire ces déclarations. M'accuser d'avoir une influence politique machiavélique internationale relève d'un fantasme complotiste, en me surdimensionnant.

Enfin, je me permets de revenir sur les accusations purement diffamatoires me présentant comme un personnage raciste, voire antisémite.

Dans une lettre ouverte adressée à la présidence de l'université de Paris XIII ainsi qu'à des membres du gouvernement, l'UEJF a tenté de me présenter comme un personnage raciste, en faisant état d'une publication sur ma page Facebook, en date du 11 janvier 2015. Or, en vérifiant

les publications de cette date, sur ce support, je suis tombé sur le texte suivant : « Tout acte, toute publication ou dessin à caractère antisémite sont condamnables, dans la mesure où ils créent un trouble à la paix sociale. Il en est de même en ce qui concerne les chrétiens et les musulmans, surtout dans les circonstances actuelles où nous assistons à une instrumentalisation de la religion à des fins politiques et où des groupes islamistes incontrôlables émergent dans le monde, nourris par une volonté de déstabilisation des nations » (11 janvier 2015 à 18h49).

En effet et comme il peut être constaté dans ce texte, je condamne et dénonce l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques. Je le fais à l'égard de l'islam politique comme à l'égard du judaïsme politique. Je le ferai à l'égard de tout courant qui cherche à créer une idéologie politique en se fondant sur les facteurs religieux. Chrétien, catholique de rite maronite, d'origine libanaise, je n'avais pas hésité à dénoncer la milice chrétienne des Forces Libanaises, de ma propre communauté, quand elle cherchait à se prêter à ce jeu. J'avais rejoints à cette époque le combat patriotique du Général Michel Aoun, l'actuel Président du pays du Cèdre, auprès duquel j'ai collaboré durant plus de 13 ans, dans le souci de préserver la nation libanaise multiconfessionnelle millénaire (la sociologie du Liban et son histoire étant différentes de celles de la France).

Je regrette que certains médias se soient prêtés à ce jeu de dédiabolisation à mon encontre, avec un procédé qui relève de la malhonnêteté intellectuelle, s'il s'agit d'un acte délibéré et intentionnel de leur part.

Je trouvé insensé que des articles rapportant un acte antisémite qui a eu lieu à l'université de Paris XIII, s'agissant de propos qui auraient été tenus par un étudiant en médecine qui a fait l'objet d'une exclusion par le conseil disciplinaire dudit établissement, lient cette affaire à l'agression dont j'ai fait l'objet dans l'enceinte de cette

même université. Tout en occultant le nom de cet étudiant (ce que je trouve normal et professionnel) ces articles mentionnent mon nom et font état de mes qualités. Pire encore, ces textes relatent d'une manière subjective et partielle du commando de l'UEJF, sous des interlignes tendancieux et diffamatoires : « un professeur mis en cause » ou encore « Blagues sur la Shoah et saluts nazis » afin de m'associer à l'affaire qui a conduit à l'exclusion de cet étudiant (qui ne suit pas le cursus où j'interviens).

Curieuse démarche et manque de professionnalisme qui me conduisent à douter du traitement des informations par les médias en France. Car même l'UEJF ne m'a pas directement accusé d'antisémitisme mais par ricochet, du fait de mon adhésion à l'Action Française fondée par Charles Maurras qui, à ses yeux, est un auteur antisémite.

Tous mes écrits, mes interventions et mes discours permettent de vérifier mes idées.

En effet et dans la mesure où je dénonce l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques, notamment l'islam politique et le judaïsme politique, j'ai toujours appelé à lutter contre la judéophobie (l'antisémitisme) qui ne fait que servir les intérêts ce dernier (le judaïsme politique), en créant un sentiment de peur et de crainte chez les Français de religion juive et en empêchant nos compatriotes vivant en Israël de retourner dans leur patrie.

Je condamne cette opération commando de l'UEJF et son excitation à mon égard, non pas parce qu'elle tente de m'empêcher d'enseigner à l'université de Paris XIII (je n'ai besoin ni du maigre traitement financier en paiement de mes interventions, ni d'un titre qui viendra s'ajouter aux miens), mais parce qu'elle a provoqué un sentiment de haine que j'ai constaté chez certains internautes en réaction à la vidéo qu'elle a publié sur sa page Facebook. Malheureusement, l'amalgame est vite fait entre l'UEJF et nos compatriotes de



religion juive puisque cette association les prend en otage, en agissant en leur nom. Cette attaque violente a malencontreusement incité à la haine, au moment où notre pays traverse des moments difficiles et douloureux.

Que Dieu pardonne à ces individus cet acte car je suis persuadé qu'ils ne savent pas ce qu'ils font !